



Le CQP, MODE D'EMPLOI

➤ UNE INSCRIPTION FACILE

C'est l'employeur qui est en charge de l'inscription.
Pour cela il doit :

- Retirer un dossier de candidature auprès du Centre de Formation Continue Sylvain Joyeux d'Egletons (voir coordonnées au dos de cette brochure),
- Remplir un carnet de validation pour évaluer en toute objectivité les compétences du salarié.

L'organisation de la session de jury CQP est financée par la FNTF et Canalisateurs de France. Seuls restent à charge de l'entreprise le salaire du candidat, ses frais de déplacement et d'hébergement si nécessaire.

➤ UN EXAMEN RAPIDE

En une journée seulement, le salarié :

- Répond à un QCM (questionnaire à choix multiples) d'une trentaine de questions,
- S'entretient avec un jury composé de deux représentants « employeur » et deux représentants « salarié »,

Le jour même, le jury informe le salarié du résultat final.

Informations et inscriptions

CFC SYLVAIN JOYEUX
Tél. : 05 55 93 05 18
Fax : 05 55 93 28 89
contact@cfcegletons.com

Calendrier des sessions
et dossier d'inscription téléchargeables sur
www.cfcegletons.com



CANALISATEURS DE FRANCE
Les réseaux qui nous rassemblent

9 rue de Berri
75008 Paris
Tel : 01 45 63 26 08
Fax : 01 45 63 16 78
Contact : info@canalisateurs.com
www.canalisateurs.com

MEMBRE DE



**LES TRAVAUX
PUBLICS**
FÉDÉRATIF NATIONAL

Création  www.squaretodesign.com - Crédits photos : Pascal Ménard / Canalisateurs de France



VALORISONS notre métier grâce au Certificat de Qualification Professionnelle !



CANALISATEURS DE FRANCE
Les réseaux qui nous rassemblent

Le CQP, C'EST QUOI ?

Le Certificat de Qualification Professionnelle, ou CQP, est une certification s'adressant aux poseurs de canalisations confirmés.

↘ Aucune formation spécifique n'est requise pour présenter sa candidature, seule une expérience professionnelle de 3 ans minimum est souhaitable.

↘ Délivrés par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi (CPNE) du BTP et reconnus par la convention collective, les CQP Canaliseurs appartiennent au système général de certification **au même titre que les diplômes de l'Education Nationale.**

Un CQP, POURQUOI ?

→ **RECONNAITRE** la qualité du savoir-faire professionnel des canaliseurs,

→ **FIDÉLISER** les salariés et les encourager dans leur évolution future,

→ **VALORISER** l'image de l'entreprise vis-à-vis de ses clients en mettant en avant la qualification du personnel,

→ **CERTIFIER** officiellement les acquis de l'expérience professionnelle.



2 CQP POUR LES CANALISATEURS



1. Le CQP

"POSEUR DE CANALISATIONS"

Le Poseur de Canalisations prépare le terrain, les outils et les matériaux nécessaires à l'exécution de travaux de pose de canalisations.

Il réalise au sein d'une équipe, à partir des consignes transmises par sa hiérarchie et sous sa directive, **divers travaux courants** en site urbain ou rural pouvant nécessiter la pose de blindage et présenter éventuellement un caractère de danger pour les personnes et les biens.

↘ Les options disponibles

- Adduction d'eau potable
- Assainissement

↘ Reconnaissance du CQP

Classement au **Niveau 2 - Position 1**
Coefficient 125 de la CCN des ouvriers des TP

2. Le CQP

"COMPAGNON CANALISATEUR"

D'un niveau de responsabilité supérieur au Poseur, le Compagnon Canalisateur exécute en équipe, dans le respect des règles de sécurité, **des travaux délicats et complexes** dans un environnement souvent difficile nécessitant une grande technicité et une expérience certaine. Il organise les travaux de la spécialité et ceux des aides appelés à l'assister.

↘ Les options disponibles

- Adduction d'eau potable
- Assainissement
- Maintenance et entretien des canalisations et branchements AEP (uniquement en Ile-de-France)

↘ Reconnaissance du CQP

Classement au **Niveau 3 - Position 1**
Coefficient 150 de la CCN des ouvriers des TP